



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 438 000 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

**Titre de l'emploi :**

Électricienne ou électricien

**Direction :**

Direction des biens immobiliers

**Service :**

Entretien

**Catégorie :**

Col bleu

**Domaine d'emploi :**

Manuel et de métier

**Type d'engagement :**

Régulier Temps plein

**Nombre de postes :**

1

**Salaire :**

Salaire 33,22 \$ (Probation) - 41,53 \$ (Régulier échelon 3 )

**Horaire de travail :**

40 heures

**Lieu de travail :**

777, D'Auvergne, VL

**Concours numéro :**

DBI - 2023 - 13 (E)

**Durée de l'affichage :**

Du 2023-09-01 08:00 au 2023-09-15 23:59

---

**Mandat :**

Travaux comportant la pose, l'entretien et la réparation de fileries et d'appareillages électriques divers ainsi que la conduite d'un camion.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. La personne le reçoit sous forme de directives orales ou écrites, de plans ou de schémas. L'électricienne ou l'électricien est effectué, conformément aux règles du métier, les diverses tâches visant à pourvoir les piscines, patinoires, centres récréatifs, arénas, usines, édifices et autres bâtiments municipaux de canalisation et d'appareillages électriques appropriés aux besoins. La personne doit pouvoir localiser et réparer les défauts affectant tout circuit électrique dans ces endroits. Elle est également tenue d'y assurer le bon fonctionnement des installations, appareils et accessoires électriques, en exécutant les travaux d'entretien et de réparation nécessaires. Un supérieur vérifie son travail.

**Exigences :**

- Posséder un DEP complété en électricité ou équivalent permettant d'exercer la fonction d'électricien d'une école reconnue par le ministère de l'éducation du Québec;
- Posséder un certificat de qualifications valide en électricité décerné par Emploi-Québec ou un certificat de compétence compagnon décerné par la Commission de la construction du Québec;
- Bonnes connaissances des principes de l'électricité, des normes et du code électrique en vigueur;
- Bonnes connaissances des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- Bonnes connaissances des risques du métier et des mesures de précaution à prendre;
- Habiletés à lire des plans et à interpréter les signes conventionnels employés en électricité;
- Habiletés à utiliser l'outillage nécessaire au travail, à effectuer les travaux selon les règles du métier, à déceler et à localiser les défauts électriques;
- Habiletés à effectuer du travail en hauteur; à conduire un véhicule motorisé;
- Certaines expériences en qualité d'électricienne ou d'électricien en bâtiments commerciaux, industriels ou institutionnels;
- Posséder un permis de conduire classe 3 et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par la Direction des Travaux publics de la Ville.

---

**IMPORTANT : Seule l'information mentionnée dans votre dossier au moment de l'analyse sera considérée. Nous vous encourageons à déposer votre CV dans votre dossier et détailler toute vos expériences pertinentes à l'analyse de votre candidature.**



*La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.*

**Processus de sélection :**

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

[longueuil.quebec/emplois](http://longueuil.quebec/emplois)

**longueuil**